



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Groupe de Travail 3

Le territoire régional en 2027 *Quelle évolution des fonctions de l'espace et du maillage territorial*

Compte-rendu de la réunion du 19/01/2007

Ordre du jour de la réunion :

- partage du diagnostic avec les membres du groupe
- approche prospective avec une réflexion sur les tendances lourdes, émergentes et les ruptures possibles

La liste des personnes présentes à la réunion est proposée en à l'*annexe 1*, avec la grille de restitution.

Introduction

La Région a fait le choix de faire un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Le cabinet RCT accompagne (en assistance à maîtrise d'ouvrage) la Région Limousin dans son élaboration.

La première phase d'un SRADDT est la construction d'un diagnostic prospectif. Dans ce sens, un premier document intitulé « Contribution de la Région au diagnostic du SRADDT » a été transmis aux membres des groupes de travail thématiques. Cette contribution au diagnostic s'appuie sur les documents existants, notamment sur des documents récents tels que les diagnostics des Programmes Opérationnels européens et du Contrat de Projet Etat-Région.

Dans ce cadre, les groupes de travail thématiques doivent contribuer à la formulation et à la mise en œuvre des choix institutionnels et politiques, par l'apport d'éléments d'aide à la décision pour les acteurs régionaux. Les groupes de travail doivent notamment enrichir la contribution régionale au diagnostic du SRADDT (en particulier sur la dimension prospective) et construire des hypothèses d'évolution.

En terme de fonctionnement, les groupes de travail thématiques se réunissent au minimum 3 fois, selon la dynamique du groupe, le nombre et la forme peuvent évoluer en accord avec l'équipe SRADDT.

- la première réunion doit « revisiter » la contribution régionale au diagnostic prospectif en l'enrichissant ou l'amendant. Elle doit aussi interroger les grandes tendances à l'œuvre sur le territoire à l'horizon 2027 et leurs conséquences sur l'aménagement de ce territoire.

- la seconde réunion devra formuler des hypothèses d'évolution contrastées de la région à l'horizon 2027,
- la troisième réunion visera à valider les hypothèses les plus pertinentes, à identifier les leviers à mobiliser pour maximiser leurs effets positifs et limiter leurs effets négatifs.

Dans tous les cas, il est demandé au groupe de rendre un rapport écrit sur son travail fin mars - début avril 2007.

Il est également rappelé, que chacun des groupes de travail s'est ouvert sur une conférence prospective. La conférence concernant directement le groupe 3 a été animée par Philippe PERRIER-CORNET le 16 janvier dernier à l'Hôtel de Région (cf. « Limousin : générations 2007 » <http://www.region-limousin.fr/2027/>).

Déroulé

1. Réactions par rapport aux éléments de diagnostic

Le débat a été introduit par des échanges sur les évolutions démographiques et les éléments de structuration de l'espace régional.

Rappel des tendances démographiques récentes :

- un regain démographique deux fois moins élevé qu'au niveau national
- une nouvelle attractivité pour le rural en France
- une extension des pôles urbains

Les dernières données démographiques confirment la poursuite de l'étalement urbain (cf. carte in Focal, janvier 2007), la moitié des communes enquêtées (3/5 des communes) enregistrent, grâce aux migrations, un gain démographique. Ceci représente une amélioration vis-à-vis des tendances antérieures. Les gros bourgs de l'espace rural (Aubusson, St-Yrieix-la-Perche ...) continuent de perdre de la population, les communes de Limoges et Brive en gagnent légèrement.

L'importance des infrastructures dans la construction de l'espace régional est mise en avant. Les populations tendent à s'y installer à proximité (achèvement RCEA vers l'ouest qui va accroître la tendance des limougeauds à chercher du terrain vers le nord-ouest de la Haute-vienne, voir aussi la perspective d'une 2 x 2 voies Limoges-Bellac). Il en est de même pour les activités (cf. étude de la CCI de Creuse sur l'impact de la 2 x 2 voies sur la localisation d'activités).

Il est rappelé que le temps de parcours est plus structurant que la distance (règle des 30 min au prix actuel du combustible).

Il convient de mentionner aussi l'impact de l'A 89 en terme d'attractivité et l'ouverture qu'elle représente vers Clermont-Ferrand (une ligne de partage de l'attractivité pourrait passer au niveau d'Egletons-Ussel)

Des points seraient à approfondir :

- Il conviendrait d'avoir des informations plus précises afin de mesurer l'impact des migrations sur le territoire, dans la mesure où le mouvement migratoire apparaît de même ampleur dans les différentes zones, mais qu'il existe des logiques et des marchés différents pour le résidentiel. Dans ce cadre, l'observatoire du foncier rural pourra prochainement fournir des données sur le foncier où l'on pourra suivre l'activité générale du marché, l'incidence du développement des infrastructures et des migrations sur le prix du foncier et sur le résidentiel en milieu rural, ainsi que l'origine des acquéreurs. De fait, le prix du bâti augmente beaucoup le long des axes routiers dont on a parlé.
- Les facteurs de développement de la région ne tendent-ils pas à se placer à l'ouest ? (voir aussi le renforcement de l'accessibilité d'Angoulême et de Poitiers à l'horizon de 20 ans par 2 x 2 voies) Ceci tendrait à conférer à Limoges un rôle d'autant plus moteur, mais poserait aussi la question de son rôle d'entraînement d'un développement régional plus large au niveau de l'ensemble de la région.

La question d'un développement plus axé à l'ouest du territoire régional renvoie à l'intérêt de replacer le développement régional dans une perspective plus large : il est noté en particulier que le Limousin se positionne dans une sorte de corridor (à l'image d'autres régions) ; le Limousin n'est-il orienté qu'à l'ouest ?

Il est d'ailleurs remarqué que la question du déséquilibre est/ouest peut être perçue de manière ambivalente : il est possible de constater à la fois un déséquilibre est/ouest (avec un risque d'aggravation en raison notamment des projets d'infrastructures tournés vers l'ouest) et un déplacement vers l'est des zones qui ne perdent plus de population. Ne serait-ce pas là l'expression du scénario de campagnes résidentielles généralisées proposé par Philippe Perrier-Cornet ?

1.1 Les fonctions métropolitaines

En ce qui concerne les fonctions métropolitaines, il apparaît de manière assez partagée qu'elles concernent également le territoire de Brive-Tulle (Brive étant largement ouvert vers l'ouest).

Il a aussi été remarqué par certains :

- une relative faiblesse de Limoges en matière de fonctions métropolitaines supérieures, de certains services aux entreprises et de connexion au réseau national et international ;
- des fonctions métropolitaines, et leur répartition, mal identifiées vis-à-vis de l'extérieur entre Limoges et Brive. Ceci renvoyant à la question de l'absence d'une stratégie multipolaire où Limoges serait inscrite dans un espace européen. Cette absence de positionnement serait à la fois interne à la région et vis-à-vis des autres territoires (régions et espace européen).

1.2 Le maillage de proximité

Le débat sur la localisation des facteurs de développement (populations et activités économiques) a continué au niveau de ce thème.

Il est indiqué que les populations déterminent aussi leur installation en fonction de la présence de certains services (économiques, sociaux, culturels, de loisirs...). En Limousin existe un maillage ample et diffus des TPE, ce qui constitue une force. La variable du coût de l'énergie fait aussi partie des critères d'installation.

Des infrastructures telles que DORSAL représentent également un atout pour la localisation d'activités sur le territoire. Mais il existe une menace en terme d'inadéquation des infrastructures TIC à la demande future (nouvelles générations...) fragilisant l'attractivité régionale.

L'importance de la notion de réseau de villes au niveau régional est réaffirmée, notamment pour son rôle dans la problématique des équilibres est/ouest.

En matière d'activités, il est rappelé que l'agriculture n'est plus un secteur pourvoyeur d'emplois important en milieu rural (enjeux pour le développement de ce secteur de la diversification agricole, de la gestion du foncier).

Ces services ou activités de proximité semble constituer un fort potentiel de développement, il est noté en particulier que le tissu associatif (avec un rôle important dans les activités de sports et de loisirs) représente 8,2% de l'emploi régional. Ces activités pourraient se développer notamment grâce à la demande des seniors. Dans cette perspective, les acteurs régionaux devront faire face à plusieurs enjeux :

- passer d'une culture associative à une culture entrepreneuriale
- simplifier la structure décisionnelle
- accroître les capacités de travail collectif
- développer des équipements structurants

1.3 Les usages de l'espace

Il est précisé que la consommation de l'espace se situe au même niveau que la moyenne nationale, ce qui représente un point de vigilance car cela s'expliquerait notamment par une moyenne des surfaces consommées par les constructions plus importante que la moyenne nationale.

L'appréhension des enjeux de l'espace doit engager à une prise en compte globale du territoire :

- le foncier ne doit pas être perçu uniquement du point de vue agricole, il faut envisager les usages multiples de l'espace
- le territoire doit être également aussi appréhendé dans une perspective culturelle (espace de vie et de mémoire), qui est aussi un facteur d'attractivité (à cet égard, il est rappelé le travail du groupe «Gouvernance, Identité, Image »).

Des remarques sont faites sur le tableau Atouts-Forces-Opportunités-Menaces :

- en terme de **faiblesses** : les documents d'urbanisme permettant la maîtrise de l'urbanisation (PLU, POS, carte communale, PLH...) ne sont ni suffisamment utilisés ni de bonne qualité,
- en terme d'**opportunités** : il conviendrait d'ajouter l'existence d'un espace disponible (coût, accessibilité, quantité) ; les caractéristiques du Limousin seront d'autant plus valorisés à l'horizon 2027 : de faibles densités, des espaces boisés et de la ressource en eau (cours d'eau, sites de baignade...) diffus,
- en terme de **menaces** : risques sur la qualité du paysage et des ressources (eau notamment) facteurs d'attractivité et de développement touristique (installation d'activités polluantes, impact climatique) ; une agriculture en déliquescence qui ne pourrait plus répondre à sa fonction d'entretien de l'espace et de fournisseurs de produits et de services de qualité ; risque d'une agriculture très spécialisée, dépendante de l'extérieur.

2. Discussion sur les tendances lourdes, émergentes et les ruptures

2.1 Les fonctions métropolitaines

Tendances lourdes

L'ordre des tendances présentées est globalement validé en terme hiérarchique, mais :

- l'intégration de Limoges dans un espace atlantique doit être envisagé dans un espace plus large : avec un élargissement à la fois vers l'ouest (ouest atlantique et le grand sud-ouest), l'est (massif central, axe Clermont-Bordeaux et grand sud-est au-delà vers Lyon) et le niveau européen (carrefour européen entre la Pologne et le Portugal). Certains ont même signalé l'existence de forces centrifuges à partir de Limoges en direction de ces différents espaces.
- la concentration des fonctions urbaines supérieures à l'ouest, en parlant même pour certains de la fracture est-ouest (plutôt plaine/zones de montagnes d'ailleurs), et d'une accélération de la concentration des fonctions économiques autour des grands axes de communication (pas assez nombreux...).

Tendances émergentes

Là encore, l'ordre dans lequel les tendances sont présentées est validée :

- l'affirmation extérieure, mais qui concernerait aussi Brive-Tulle pour une partie des participants,
- l'émergence de dispositifs de coopération : certains ajoutant ou précisant qu'il s'agirait de thèmes de coopération plus que de dispositifs ou bien de coopérations dans le cadre de partenariats à géométrie variable (pôles de compétitivité en particulier). Enfin, certains s'interrogent sur un constat par trop général sur l'ensemble de la région, validant une coopération telle que celle entre Brive et Tulle, mais questionnant les capacités de coopération de Limoges avec le reste de la région.

Ruptures possibles

Le consensus est moins clair à ce niveau et les opinions plus diverses :

- l'entrée de Limoges dans le club des villes de taille européenne n'est pas retenue par la moitié du groupe, pour certains il s'agirait plutôt d'un positionnement à l'échelle européenne sur des pôles d'excellence par exemple,
- l'organisation d'un réseau Limoges-Poitiers apparaît réductrice, il conviendrait aussi notamment d'envisager Brive (en ajoutant pour certains le risque que cet axe tourne le dos au reste de la région). Certains élargissent vers une rupture positive où Limoges métropole jouerait d'une articulation ouest-est, voire nord-sud, d'autres vers un type de rupture ambivalent (soit une concentration sur Limoges, soit un délitement au profit d'autres métropoles régionales).
- enfin, une partie du groupe propose l'émergence d'une véritable « identité massif central ».

2.2 Le maillage de proximité

Tendances lourdes

Globalement, les trois premières tendances présentées sont reprises par le groupe même si l'ordre d'importance est différent selon les uns et les autres.

Certains pensent qu'il conviendrait de préciser qu'il s'agit d'une accélération de la localisation et de la concentration des activités le long des grands axes de communication. D'autres précisent que la fragilisation s'effectue en particulier loin des grands axes de communication (rural isolé).

- La tendance de l'implication du secteur privé dans des fonctions de services publics n'est pas partagée, si pour certains elle ne constitue pas une tendance lourde (mais n'en constitue-t-elle pas néanmoins une tendance émergente ?), pour d'autres au contraire il faut parler d'une démission du service public face au privé ou d'un désengagement de la sphère publique d'une manière générale qui passerait ainsi d'une rupture possible à une tendance lourde.

- La demande croissante en matière d'activités de sport, de loisirs et de culture, est perçue pour tous, et on peut d'ailleurs se demander s'il n'y a pas une demande croissante pour tous les services en général, s'accompagnant aussi pour certains d'une demande de grande accessibilité (« tout, tout de suite »),

- une demande croissante d'accès rapide au littoral est identifiée par une partie du groupe.

Tendances émergentes

Les tendances sont validées, sans qu'une hiérarchie consensuelle n'apparaisse.

- les TIC jouent aussi sur les nouvelles formes de travail et l'organisation des entreprises

- la détérioration du maillage des services de santé est vue par certains comme un risque émergent,

- le développement de l'économie touristique est évoqué pour préciser l'impact croissant de l'économie résidentielle

- le retour de populations dans les territoires ruraux est une tendance proposée par une partie du groupe.

Ruptures possibles

- Les ruptures ne sont pas contestées, sauf pour les faire passer en tendances (lourde pour le désengagement de la sphère publique), émergentes (pour la détérioration des services de santé),

- des ruptures proposées : accélération de la délocalisation des grandes entreprises ; rapprochement de l'emploi de l'habitat ; disparition des activités productives au profit de l'économie résidentielle ; désertification en services pour certaines zones ; réengagement de la sphère publique.

2.3 Les usages de l'espace

Tendances lourdes

Les tendances ne sont pas remises en cause, mais précisées par les uns et les autres :

- une urbanisation sans cohérence architecturale et qui tendrait à banaliser l'espace,

- une uniformisation aussi de l'habitat (pavillonnaire),

- une sectorisation de l'espace plus qu'une uniformisation,

- un désaccord sur la progression forestière et la déprise agricole qui ne sont pas vérifiées.

A été ajoutée l'absence de stratégies d'aménagement et de gestion du foncier.

Tendances émergentes

- Accord sur les tendances,
- les tensions sur le foncier sont précisées au travers de la mention du développement de conflits d'usage,
- le développement d'une économie touristique est proposé par 1/3 du groupe,
- une PAC fragilisant les exploitations agricoles.

Ruptures possibles

Accord sur les tendances, et propositions diverses (sans quelles aient été collectivement validées) :

- une gouvernance coordonnée au niveau de la région, notamment au niveau d'une stratégie foncière,
- une relocalisation des activités économiques,
- une rupture complète des espaces ruraux les plus fragiles,
- l'impact du réchauffement climatique,
- l'arrêt de la PAC.

Conclusion

Le diagnostic, partagé par le groupe, confirme le fait que le Limousin est désormais un territoire en mouvement.

L'impulsion structurante donnée par le développement des infrastructures (routières, urbanisation) montre un territoire qui se développe, ce qui se traduit en termes de démographie et de cohésion territoriale (concentration des activités, risque de désertification du rural isolé). L'analyse révèle des opportunités de développement sur la base des atouts d'un territoire riche en espaces multifonctionnels de qualité (cf. économie résidentielle, potentiel du tourisme).

Face à ces évolutions, la pérennité d'un maillage fort du territoire est mise en exergue. Il y a là un enjeu majeur d'attractivité et de cohésion territoriale.

Dans une perspective plus large, le territoire régional doit être réinscrit dans un espace européen et interrégional. A cet égard, se pose la question des capacités de développement et d'affirmation des fonctions métropolitaines dans le cadre de coopérations intra- et inter-régionales. D'une manière générale, il y a bien une interrogation sur l'existence d'une stratégie régionale partagée, qu'il s'agisse de l'aménagement équilibré du territoire, du développement multifonctionnel de l'espace ou de l'attractivité dans un espace européen.

Face aux tendances actuelles riches d'opportunités pour le développement régional (potentiel d'une économie résidentielle et touristique, mise en réseau au niveau national et européen, attractivité de territoires de qualité...), les risques, voire les tendances émergentes négatives apparaissent lourds d'enjeux pour ce développement (concentration des activités et des populations/désertification des services et des hommes en particulier). Ces perspectives, à renforcer ou à contrecarrer, renvoient également aux capacités de mobilisation des acteurs régionaux et redonne en particulier toute la légitimité au volontarisme des pouvoirs publics.

**PROCHAINE REUNION PREVUE LE 9 FEVRIER DE 9h00 à 12h00,
salle lac de Vassivière, bâtiment B, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Région**

ANNEXE 1 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Christian	AUDOUIN
Conseil Régional du Limousin	Renée	NICOUX
Conseil Régional du Limousin	Pierre	BRIGNOLAS
Conseil Régional du Limousin	Florence	COLLETTE
Conseil Régional du Limousin	Fabrice	CHAMINADE
Université	Bernard	VALADAS
Conseil Régional du Limousin	Pierre	PAQUIET
Conseil Général de la Haute-Vienne	Céline	BARON
Conseil Général de la Creuse	Christine	DE REYNAL
Pays de Tulle	Jean	COMBASTEIL
Commune de Tulle	Michel	BREUILH
CRPF	François	DIDOLOT
CRPF	Dominique	CACOT
SAFER Marche - Limousin	Marc	WEILL
SCOT Tulle	Nicolas	CHOPARD
LEADER DE GUERET	Laure	RAGUENE
Chambre Régionale des Métiers	Anne Marie	BORDES
CRCI	Marc	FAILLET
Comité Régional du Tourisme	Hervé	DECAUX
INSEE	Catherine	LAVAUD

LIMOUSIN EXPANSION	Isabelle	VEYRIRAS
Conseil Régional du Limousin	Marielle	DENAT
Conseil Régional du Limousin	Régis	BROYER
Conseil Régional du Limousin	Dominique	CEAUX
GAEC Champ Libre	Jean-Luc	SEIGNEZ
Fs Conseil	Christine	VARENNE
DRE	Gilles	PINEZ
DRE	Alain	BOURION
DRAF	Jean Luc	IEMMOLO
DRJS	Daniel	ARRANZ

Excusés :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Général de la Corrèze	Georges	PEROL
Pays de Tulle	Jean	COMBASTEIL
LEADER DE GUERET	Philippe	PONSARD
DRAF	Yann	DORSEMAINE

Grille de restitution

Thème du groupe : Quelle évolution des fonctions de l'espace et du maillage territorial

* il est délicat de poser les compléments car il s'agit très souvent de considérations issues de tel ou tel groupe de personnes, voire de telle ou telle personne, un travail de validation par le groupe est donc nécessaire

	Avis général	Compléments par rapport à la grille initiale *	Autres précisions (chiffres, échelle du phénomène...)
<i>Eléments de diagnostic</i>	<p><u>Thème 1 : les fonctions métropolitaines</u></p> <p><u>Forces</u> - le rôle moteur et majeur des pôles urbains et notamment de Limoges et Brive.</p> <p><u>Faiblesses :</u> - un déséquilibre territorial renforcé par les évolutions démographiques.</p> <p><u>Opportunités :</u> - des champs d'affirmation et de rayonnement extérieur potentiel pour Limoges. - la création récente des intercommunalités</p> <p><u>Menaces :</u> - risque d'affaiblissement des fonctions métropolitaines et manque d'attractivité économique.</p> <p><u>Thème 2 : le maillage de proximité</u></p> <p><u>Forces :</u> - une offre de services qui maille le territoire - un maillage et une offre de formation initiale de très bon niveau - une offre d'équipements de santé assez satisfaisante - une couverture haut débit presque complète</p>	<p>- Brive-Tulle</p> <p><u>Proposition d'ajouts :</u> - Faiblesse des fonctions métropolitaines supérieures et de certains services aux entreprises - faible identification/extérieur et /région de ces fonctions - absence d'une stratégie multipolaire</p> <p><u>Proposition d'ajouts :</u> - Concentration du développement à l'ouest</p> <p>- un tissu dense et diffus de TPE</p>	

	<p><u>Faiblesses.</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des centres-bourgs insuffisamment attractifs. - la difficulté d'atteindre un « seuil de rentabilité » pour les services publics ou privés en raison de la faible densité du rural <p><u>Opportunités.</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les perspectives de développement de l'économie résidentielle. - le potentiel offert par l'intercommunalité <p><u>Menaces.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des petites villes plutôt fragiles - le risque de déshérence et de vieillissement des centres-bourgs. <p><u>Thème 3 : les usages de l'espace</u></p> <p><u>Forces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une agriculture de qualité, globalement respectueuse de l'environnement - un potentiel forestier important et productif - un fort potentiel pour les loisirs & activités de nature - des prix de l'immobilier encore modérés. <p><u>Faiblesses.</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la faiblesse voire l'absence de stratégie foncière <p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - un cadre de vie préservé, à même de fonder une image forte et valorisante. <p><u>Menaces.</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renchérissement de l'immobilier, facteur d'extension 	<p>qui pourrait s'appuyer notamment sur un tissu dense d'associations</p> <p>- un coût des combustibles qui pourrait impacter sur la structure du maillage</p> <p>- une infrastructure TIC inadéquate/demande fragilisant l'attractivité</p> <p>- déficit dans la qualité des outils (POS...)</p> <p>- un territoire porteur d'identité, facteur d'attractivité</p> <p><u>Proposition d'ajouts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - un espace disponible (coût, accessibilité, quantité) - des ressources naturelles de qualité, facteur d'attractivité et de valorisation économique <p><u>Proposition d'ajouts :</u></p>	<p>- / 3 G par exemple</p>
--	---	--	----------------------------

	<p>périurbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mitage des espaces ruraux dû à l'extension périurbaine économique (Z.A.) et résidentielle - la désertification, menace sur la qualité des paysages et du patrimoine rural 	<ul style="list-style-type: none"> - impacts du changement climatique ou de l'installation d'activités polluantes - une agriculture en déliquescence perdant sa fonction et ses capacités d'entretien de l'espace et de fournisseur de produits et services de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - risque d'une agriculture spécialisée, dépendante de l'extérieure
<p><i>Tendances lourdes</i></p>	<p><u>Theme 1 : les fonctions métropolitaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la tendance de Limoges à s'inscrire dans un espace atlantique, à mi-chemin entre Nantes et Bordeaux - la concentration des fonctions urbaines supérieures sur le tiers ouest / sud-ouest de la région - une armature urbaine spécifique dans sa composition, sa répartition et sa dynamique, et qui se renforce autour des grands axes de communication <p><u>Theme2 le maillage de proximité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la fragilisation démographique et économique des petites villes et des bourgs centres - la concentration le long des grands axes des activités et services - des tensions de plus en plus perceptibles sur le maintien des services publics et au public en milieu rural de faible densité - l'implication du secteur privé dans des fonctions de services public (b) - une demande croissante en matière d'activités de sport et de loisirs <p><u>Theme3 : les usages de l'espace</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la vulnérabilité de l'agriculture et l'hypothèque sur la gestion de l'espace - la généralisation du fait périurbain, la poursuite de l'étalement urbain, l'extension du rural résidentiel et 	<ul style="list-style-type: none"> - tourné vers l'atlantique (ouest atlantique et grand sud-ouest), lié avec l'est et dans le cadre d'un espace européen (a) - surtout dans le rural isolé - (b) tendance lourde ou émergente ? de culture,(c) 	<ul style="list-style-type: none"> - (a) tendance devant être mieux validée collectivement Ceci pouvant s'opérer dans le cadre de forces centrifuges - avec une accélération de la concentration des fonctions économiques autour de ces grands axes - (b) Tendance devant être mieux validée collectivement - ©...et de services d'une manière générale, qui peut se prolonger au-delà du territoire régional pour l'accès au littoral

	<p>récréatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - la « rurbanisation » : revendication progressive de services et de possibilités de modes de vie considéré jusqu'à présent comme plutôt de type urbain - l'uniformisation de l'espace, sous le triple effet de l'étalement urbain, de la progression forestière et de la déprise agricole dans les zones rurales (d) - le mitage résidentiel des espaces ruraux et la détérioration foncière correspondante 	<ul style="list-style-type: none"> - (d) uniformisation ou sectorisation ? uniformisation de l'habitat ? <p>Banalisation de l'espace ? pas de progression forestière et déprise agricole vérifiées</p>	<p>d) Tendance devant être mieux validée collectivement</p>
<i>Tendances émergentes</i>	<p><u>Thème 1 : les fonctions métropolitaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'affirmation extérieure et le rayonnement de Limoges sur des champs de compétence et de spécialisation qui lui sont propres - l'émergence de dispositifs et de thèmes de coopération entre les principales villes régionales (e) <p><u>Thème 2 : le maillage de proximité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle des TIC dans l'organisation des services au public - les difficultés de renouvellement de la démographie médicale - l'impact croissant de l'économie résidentielle <p><u>Thème3 : les usages de l'espace</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les tensions sur le foncier et le renchérissement de l'immobilier - la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et de la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> - ... et de Brive-Tulle - (e) plutôt (que des coopérations) des thèmes et des partenariats à géométrie variable (pôles de compétitivité) - ... et dans l'organisation des entreprises et du travail - la détérioration des services de santé plus une tendance émergente qu'une menace ? (f) - notamment de l'économie touristique <p><u>proposition d'ajout</u> : le retour de population dans les territoires ruraux</p> <p><u>proposition d'ajouts</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement de conflits d'usage - le développement de l'économie touristique - une PAC fragilisant les exploitations agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - (e) Tendance devant être mieux validée collectivement - difficile à généraliser sur l'en semble de la région, vrai entre Brive et Tulle, mais quid entre Limoges et les autres villes ? - notamment / télétravail - (f) Tendance devant être mieux validée collectivement
<i>Ruptures possibles</i>	<p><u>Thème 1 : les fonctions métropolitaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée de Limoges dans le club des villes de taille européenne, grâce au renforcement de ses domaines d'excellence (g) 	<ul style="list-style-type: none"> - cette tendance n'est pas partagée, ne s'agit-il pas plutôt d'un positionnement européen sur certaines compétences ? (g) 	<ul style="list-style-type: none"> - (g) doit être mieux validée collectivement - (h) doit être mieux validée collectivement

- l'organisation d'un réseau urbain ~~Limoges-Poitiers~~ dynamique (h)

Thème 2 : le maillage de proximité

- le désengagement de la sphère publique dans le domaine des services
- la détérioration du maillage de services de santé
- le renouveau des services, du maillage de proximité et d'une nouvelle économie productive lié au développement de l'économie résidentielle (cf. conférence Laurent Davezies)

Thème3 : les usages de l'espace

- le coup d'arrêt de l'étalement urbain lié à la crise de l'énergie
- une maîtrise et un cadrage strict du développement urbain, y compris par développement d'une offre résidentielle sur les pôles existants

- Brive- Limoges-Poitiers (h)

propositions d'ajouts :

- Limoges, pôle d'articulation ouest-est, voire nord-sud
- un délitement des fonctions métropolitaines au profit des autres métropoles régionales
- l'émergence d'une « identité massif central »

- = une tendance lourde ?

- = une tendance émergente ?

propositions d'ajouts :

- accélération de la délocalisation des grandes entreprises ;
- rapprochement de l'emploi de l'habitat ;
- disparition des activités productives au profit de l'économie résidentielle ;
- désertification en services pour certaines zones
- réengagement de la sphère publique.

propositions d'ajouts :

- une gouvernance coordonnée au niveau de la région, notamment au niveau d'une stratégie foncière,
- une relocalisation des activités économiques,
- une rupture complète des espaces ruraux les plus fragiles,
- l'impact du réchauffement climatique,
- l'arrêt de la PAC